



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Entre

L'association départementale France Alzheimer Rhône (FA69), à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, dont le siège départemental est sis à Lyon 2<sup>ème</sup>, 6 place Carnot et représentée par son président **Bernard ROMBEAUT**,

### D'une part

La Commune de Reventin-Vaugris, 85 rue de la Mairie, 38121 REVENTIN-VAUGRIS représentée par son Maire **Blandine VIDOR**.

### D'autre part

- **France Alzheimer Rhône et le CCAS de Reventin-Vaugris décident** de la création d'un **café mémoire Alzheimer®** en la ville de Reventin-Vaugris.

### Il est préalablement exposé :

- 1- **France Alzheimer Rhône** est un opérateur reconnu et soutenu par la Métropole Grand Lyon et le département du Rhône pour ses actions multiples auprès des familles touchées par la Maladie d'Alzheimer et Maladies apparentées, leurs malades et leurs aidants. L'association est affiliée à l'Union Nationale France Alzheimer reconnue d'utilité publique et met en place les dispositifs de soins et d'accompagnement qu'elle propose.
- 2- **Reventin-Vaugris** est une commune de 2000 habitants du département de l'Isère. Elle fait partie de l'AGGLO de Condrieu/Vienne de 30 communes se répartissant 18 en Isère et 12 dans le Rhône.
- 3- **France Alzheimer Rhône** met à disposition une psychologue clinicienne conventionnée, rattachée à France Alzheimer Rhone.

## **Il est convenu et arrêté ce qui suit entre les parties :**

### **Article 1 – Objectifs de la Convention**

- Les objectifs attendus par les parties sont les suivants :
- Prévenir le ralentissement de l'évolution des déficiences physiques, cognitives et sociales de ces personnes, atteintes par les maladies d'Alzheimer et Maladies Apparentées,
- Soulager les familles et leurs aidants par une écoute attentive, une formation des aidants familiaux pour mieux connaître et lutter contre le handicap cognitif et prévenir les situations de crise,
- Développer des programmes de prévention concernant la nutrition, la surveillance de l'état cardiovasculaire et de l'observance médicale, l'activité physique, la stimulation cognitive et de l'estime de soi.
- Soutenir les aidants, leur donner du répit en leur proposant notamment de profiter des dispositifs de relaxation et de temps libre de détente et profiter ainsi toujours de la vie,

### **Article 2 – Les Moyens**

- **La Commune de Reventin-Vaugris met gracieusement à disposition de FA69 des locaux permettant de recevoir un Café Mémoire Alzheimer et si possible un bénévole accompagnant le Café Mémoire. (Les bénévoles du CCAS seront toujours les bienvenus)**
- **France Alzheimer Rhône met à disposition une psychologue clinicienne conventionnée et formée par ses soins pour le Café Mémoire Alzheimer.**
- **Par ailleurs France Alzheimer Rhône met, gratuitement, à disposition de la population atteinte par la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées de Reventin-Vaugris et des communes environnantes, ses palettes d'accompagnements et de services :**
- **Palette documentaire sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées composée de Flyers et de livrets financés par la fondation Roger De SPOELBERCH et la CNSA.**
- **Des Réunions d'Information axées sur la prévention exposant le handicap cognitif généré par la maladie, le risque de la conduite automobile, les caractères spécifiques des maladies apparentées et particulièrement de la maladie à Corps de Lewy, les avancées de la recherche fondamentale et clinique etc....**
- **Et toute une série d'actions comme celles citées ci-après :**

- **L'entretien individuel** est une approche qui offre **un soutien psychologique** à l'aidant pour faire face à la maladie de son proche. Cet entretien réalisé par un psychologue est avant tout **un soutien moral individuel** dans l'optique **de mieux accepter et de mieux vivre la maladie**.  
Il permet **de soulager la souffrance**, et d'aider à mieux faire face à la situation. Le soutien psychologique est essentiellement basé **sur l'écoute** et permet de rassurer l'aidant, de le libérer de son anxiété à l'approche d'un changement comme l'annonce de la maladie, l'entrée en hébergement temporaire ou permanent, la sortie d'hospitalisation et autres difficultés liées au handicap cognitif. Le plus souvent, il évite le traitement psychiatrique médicamenteux. La gratuité va de 5 à 6 consultations gratuites par an. **Dans le cadre de cette convention, l'entretien individuel gratuit constitue un outil performant.**
- **La formation des aidants®** est axée principalement sur l'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne à domicile notamment pour lui faire connaître le handicap cognitif. Elle s'adresse aussi aux aidants ayant leurs proches malades en établissement. Connaître la maladie c'est déjà se préparer à s'y faire et souvent dans les détails. La formation se fait sur **7 sessions de 2H** avec l'intervention d'un psychologue et d'un bénévole formé et ayant déjà accompagné un malade, et à travers les échanges entre aidants afin d'apporter à tous des informations sur la maladie et des outils concrets pour comprendre la personne malade et adapter son accompagnement. **La Formation des Aidants est le premier pas à franchir pour faire face aux difficultés des situations d'hospitalisation.**
- **Le Groupe de Parole** souvent issu des formations d'aidants, est un lieu animé par un psychologue clinicien qui offre un espace de soutien et d'écoute à l'intérieur duquel les proches aidants vont se rencontrer et échanger sur les problématiques de leur proche atteint par une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée comme la Maladie à Corps de Lewy.
- **Les Cafés Mémoire et les Haltes- Relais®** tous les deux animés par une psychologue permettent de vivre un temps de détente partagé dans un espace convivial non stigmatisant qui permet de rompre le quotidien et un temps de stimulation du cerveau. Ils s'adressent aussi bien à l'aidant qu'au malade.
- **Le Suivi personnalisé du Malade Jeune** Ce suivi répond aux besoins des personnes malades jeunes (55 à 60ans) et de leur entourage familial en explorant différents champs (emploi, financier, familial, psychologique...)
- **Les Ateliers de mobilisation cognitive®** Ils ont un objectif de faire travailler les mémoires et le maintien des capacités d'expression et de bien-être.
- **Les Ateliers à médiation artistique®** Ces ateliers à médiation artistique musique, peinture, danse, photographie sont particulièrement adaptés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

- **Les Ateliers de Relaxation®** animés par des professionnels formés aux techniques de relaxation avec un diplôme reconnu de sophrologie, yoga, tai-chi-chuan ou qi-gong, ont pour objectif pour l'aidant de prendre du recul, d'entraîner son cerveau, de réduire son stress et de l'amener progressivement vers un état de bien-être.
- **Toutes ces actions de prévention et de soutien sont animées par des psychologues cliniciens et sophrologues formés en gérontologie et conventionnés avec France Alzheimer. Ils répondent à des référentiels établis par l'Union Nationale France Alzheimer.**
- La palette de services France Alzheimer propose d'autres actions concernant plus particulièrement le répit des aidants comme les séjours vacances, l'alternance hébergement temporaire et domicile, des visites de musée, des actions conviviales etc.... Ces actions relèvent de conditions particulières notamment l'adhésion à France Alzheimer Rhône.

### Article 3 – Assurance

- Les parties sont couvertes par leur responsabilité civile. Tous les dispositifs proposés par France Alzheimer dans la présente convention sont gratuits. Certains pour des raisons assurantielles et ou de solidarité peuvent nécessiter l'adhésion à France Alzheimer Rhône.

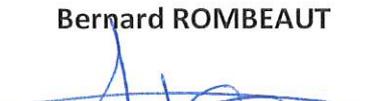
### Article 4 – COPIL et Révision

Il est établi entre les parties un comité de pilotage. La présente convention est révisable à la demande de l'une ou l'autre des 2 parties. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des 2 parties avec un préavis de 3 mois.

Fait à LYON, le

Le Président de FA69

Bernard ROMBEAUT

  
**ASSOCIATION FRANCE  
 ALZHEIMER RHÔNE**  
 6, Place Carnot - 69002 LYON  
 Tél. 04 78 42 17 65  
 Ligne Écoute 04 78 42 76 51

Mme le Maire de la commune

Blandine VIDOR



